

Déroulement :

Les réunions auront lieu à la mairie de St Martin le Vendredi soir de 17h45 à 19h15.

En cas d'absence à un CME :

- un pouvoir doit être donné à un autre élu du CME.
- les élus ou l'animatrice doivent être prévenus.

Calendrier :

Dates	Heures	Réunions
Vendredi 13 Septembre 2019	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 4 Octobre 2019	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 8 Novembre 2019	17h45-19h15	Commission
Vendredi 6 Décembre 2019	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 10 janvier 2020	17h45- 19h15	Commission
Vendredi ... Janvier 2020	19h-21h	Vœux de la municipalité
Vendredi 7 Février 2020	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 6 Mars 2020	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 10 Avril 2020	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 15 Mai 2020	17h45- 19h15	Commission
Vendredi 5 Juin 2020	17h45- 19h15	Commission

CONTACT :

Clémence CADEAU (ANIMATRICE JEUNESSE) :

06.81.98.01.58

animateurjlm@csi-latelier.fr

Mairie St Martin du Fouilloux : 02.41.39.50.54